

Appel à candidatures pour les Studios d'écriture nomades (S.E.N.D.A.) résidences d'auteur·rice·s en Drôme et en Ardèche

«[...] la démocratie en cette ère planétaire n'a de sens que si elle est ordonnée à un dessein plus élevé, qui est la réparation et le soin du vivant. Un tel travail passe par l'invention, sur le terrain, sur chaque terrain et chantier, de nouvelles modalités relationnelles. Il ne s'agit donc pas seulement d'alléger des dettes, d'accroître des parts de marché, de construire barrages, ponts, écoles, dispensaires et puits, ou de financer des projets, mais d'initier sur le terrain et dans la durée un mouvement de fond adossé à de nouvelles coalitions sociales, intellectuelles et culturelles.»

Achille Mbembe, extrait de la tribune «Afrique-France: la fin d'un cycle historique», publiée dans Le Monde en août 2023

Le dispositif

Les Studios d'écriture nomades sont un dispositif de La Comédie de Valence imaginé par son directeur, Marc Lainé, et l'autrice Penda Diouf, membre de l'Ensemble artistique de La Comédie, à destination des auteur·rice·s dramatiques. Il permet à deux auteur·rice·s, d'être accueilli·e·s pour deux mois en résidence en Drôme ou en Ardèche, et de percevoir une bourse pour écrire un texte de théâtre. Il y a un appel tous les deux ans.

Les auteur·rice·s peuvent candidater en fonction de leur zone géographique, la première comprenant la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, et le Québec. La deuxième zone englobant les auteur·rice·s de langue française venant du reste du monde, l'objectif des S.E.N.D.A. étant également de soutenir des artistes ne bénéficiant pas toujours de réseaux solides de promotion des écritures.

Au cours de leur travail d'écriture, les auteur·rice·s ont la possibilité d'éprouver leur texte au plateau avec des acteur·rice·s de la région, avec les membres de l'Ensemble artistique, ou avec d'autres artistes, chorégraphes, scénographes, musicien·ne·s... en fonction de leurs besoins. Chaque appel à candidatures a une thématique spécifique, liée à la saison du CDN. Une invitation poétique lancée aux participant·e·s leur permet de trouver matière à réflexion, ouverture, inspiration pour appréhender leur projet.

Ce dispositif a pour objectif de:

- Aboutir à l'écriture d'un texte dramatique.
- Permettre à des auteur·rice·s une mise en pratique et une mise en dialogue avec d'autres artistes, de toutes les disciplines au cours du processus d'écriture.
- Permettre à des auteur·rice·s d'écrire au contact d'un territoire et de ses habitant·e·s et que cet ancrage régional puisse éventuellement nourrir le processus d'écriture.
- Favoriser notamment des premiers gestes d'écriture dramatique.

Conditions d'accueil

- Deux mois de résidence qui peuvent soit être faits dans la continuité, soit fragmentés en deux fois un mois.
- Prise en charge des hébergements, des repas et d'un aller-retour domicile/lieu de résidence et des trajets inhérents à la résidence (temps de rencontres, ateliers, restitution...).
- Allocation d'un montant de 3 000 euros brut en droits d'auteur par mois, sur deux mois, pour chacun des auteur·rice·s en résidence.
- Prise en charge d'un accompagnement artistique et technique pendant la résidence dans la limite de 3 000 euros TTC et mise à disposition ponctuelle d'un espace de travail pour les temps pratiques. Le travail avec des auteur·rice·s se fera exclusivement avec des interprètes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les artistes d'autres disciplines, le choix se fera en dialogue avec le CDN.
- À l'arrivée de l'auteur·rice, des temps de rencontres / lectures seront organisés pour que les habitant·e·s du territoire puissent rencontrer celui·elle·ci. Et des ateliers seront organisés, en lien avec le projet d'écriture de l'auteur·rice.
- Un temps de lecture sera organisé et financé à la fin de la période de résidence, dans le territoire sur lequel le texte aura été écrit. Les auteur·rice·s pour cette lecture seront proposés par La Comédie de Valence et seront des interprètes de la région. Ils seront un maximum de quatre, en fonction des besoins du texte.
- Une micro-édition du texte à tirage limité sera envisagée dans le cadre d'une collection initiée par La Comédie de Valence, avec les Éditions de l'Appartement.

Appel à candidatures

Pour ces saisons 2026-28, deux auteur·rice·s seront accueilli·e·s en résidence, entre janvier et juin 2027 (restitution de la résidence avant fin juin 2027) et entre janvier et juin 2028 (restitution avant fin juin 2028), l'un·e dans une commune d'Ardèche et l'autre dans une commune de la Drôme, l'un·e venant de la zone explicitée ci-dessus comprenant la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, et le Québec, l'autre de la zone englobant le reste du monde. Cet appel est à destination des auteur·rice·s dont une des langues d'écriture est le français.

À l'heure où les démocraties sont de plus en plus en danger, l'invitation poétique de cette saison est d'Achille Mbembe, «[...] la démocratie en cette ère planétaire n'a de sens que si elle est ordonnée à un dessein plus élevé, qui est la réparation et le soin du vivant. Un tel travail passe par l'invention, sur le terrain, sur chaque terrain et chantier, de nouvelles modalités relationnelles. Il ne s'agit donc pas seulement d'alléger des dettes, d'accroître des parts de marché, de construire barrages, ponts, écoles, dispensaires et puits, ou de financer des projets, mais d'initier sur le terrain et dans la durée un mouvement de fond adossé à de nouvelles coalitions sociales, intellectuelles et culturelles.»

Extrait de la tribune «Afrique-France: la fin d'un cycle historique», publiée dans Le Monde en août 2023

Critères d'éligibilité

- Auteur·rice édité·e ou non, émergent·e ou non, écrivant en langue française.
- Se libérer de ses activités professionnelles durant les différentes périodes du séjour prévues entre janvier et juin 2027 ou janvier et juin 2028.
- Avoir pour désir d'explorer la thématique de la saison en s'inspirant si besoin et envie de la citation ci-dessus.

Critères de sélection

- Qualité du projet d'écriture en résidence.
- Imaginer le lien éventuel du projet avec le territoire et notamment la possibilité d'organiser des temps d'ateliers, de rencontres ou d'échanges avec des habitant·e·s ou des auteur·rice·s du territoire au cours du processus d'écriture est un plus. Détailler le projet ou les envies, le cas échéant.
- Préciser avec des artistes de quelle(s) discipline(s) le projet d'écriture pourrait entrer en dialogue et quelle forme pourrait prendre ce dialogue pendant le processus d'écriture.
- Envoyer, pour celles et ceux qui le souhaitent, un ou des textes (dramaturgiques ou non) écrits précédemment (l'envoi n'est pas obligatoire, notamment pour les premiers gestes d'écriture).

Procédure de candidature et sélection

Les auteur·rice·s devront envoyer une lettre de candidature avec leur parcours, ainsi qu'un projet détaillé d'écriture et de résidence (trois pages maximum), avant le 26 mars 2026 au format PDF à l'adresse: studiosnomades@comediedevalence.com

Un jury composé de membres de l'Ensemble artistique, de membres de l'équipe de La Comédie, d'artistes, chercheur·euse·s, directeur·rice·s de structures se réunira fin juin pour choisir deux dossiers, après une première phase de sélection.

Les réponses seront données à partir du 1^{er} juillet 2026.

Le planning de résidence, ainsi que les modalités d'accompagnement, seront ensuite définies entre les candidat·e·s sélectionné·e·s et La Comédie.